Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 029-212900781-20251211-DEL_2025_40-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'HANVEC

Nombre de membres :
En exercice 19
Présents 11
Votants 17

L'an deux mil vingt-cinq
Le onze décembre à dix-huit heures trente minutes
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence d'Yves CYRILLE, le Maire.
Date de convocation : 5 décembre 2025

PRÉSENTS : Yves CYRILLE, Isabelle TANNE, Alain LE BORGNE, Gilbert KEROMNES, Marie-Françoise MARHIC, Marta L'HUILLIER, Jean-Christophe TOMAS, Jérôme DUBRAY, Betty CROGUENNOC, Thibaud LELOUP, Emma GUILLOU, Philippe ARNAUD (présent à compter de 18h43).
ABSENTS EXCUSÉS : Fabienne GRANDJEAN pouvoir donné à Marta L'HUILLIER, Jean-Luc FLOCH pouvoir donné à Marie-Françoise MARHIC, Damien ILY pouvoir donné à Isabelle TANNE, Mélanie THOMIN pouvoir donné à Gilbert KEROMNES, Stéphanie LE HIR pouvoir donné à Alain LE BORGNE, Olivier LE VOURCH pouvoir donné à Jérôme DUBRAY, Corinne CHARDOT pouvoir donné à Philippe ARNAUD.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales. Emma GUILLOU a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

DEL 2025-40 : OUVERTURE ANTICIPEE DES CREDITS EN INVESTISSEMENT

EXPOSE DES MOTIFS

Considérant que la bonne gestion de la collectivité nécessite d'ouvrir des crédits d'investissement nécessaires à couvrir les dépenses d'investissement dans l'attente de l'adoption du budget primitif 2026,

DÉLIBERATION

Vu l'article L.1612-1 du Code Général des collectivités Territoriales,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents ou représentés,
ARTICLE 1 : Autorise l'ouverture anticipée des crédits d'investissement nécessaires tel qu'il suit :

Chapitre	Montant voté 2025	Ouverture crédits 2026
20 - Immobilisations incorporelles hors opérations	2 278	569,5
204 - Subventions d'équipement versées hors opérations	79 836,56	19 959,14
21 - Immobilisations corporelles hors opérations	120 823,16	30 205,79
23 - Immobilisations en cours hors opérations	17 600,96	4 400,24
Opération n°13 - Ecole publique	689 936,87	172 484,22
Opération n°22 - Grosses réparations de voirie	258 941,62	64 735,41
Opération n° 52 - Local commercial place François Fagot	80 000	20 000
Opération n° 53 - Extension réserve foncière communale	120 000	30 000

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE

Le Maire,
Yves CYRILLE

La secrétaire de séance
Emma GUILLOU